

Sujet : « Par la pratique scolaire des APSA, l'élève apprend les éléments fondamentaux de la culture issus des pratiques sociales. Il est amené à construire un regard critique sur le monde sportif. Il aiguisé son regard de spectateur pour apprécier des événements sportifs et artistiques fédérateurs » (Programme d'EPS pour le lycée professionnel, 2019).

Comment, au lycée, l'enseignant d'EPS, au travers de ses différentes intentions et actions, participe-t-il à la construction d'un élève plus cultivé ?

Préambule et contextualisation 1 (la plus simple : par la finalité de l'EPS aux lycées)

« *L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire* » (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019). Puisqu'elle est une matière d'enseignement « *à part entière* » (A.Hébrard, 1998), et de concert avec les autres matières d'enseignement, l'EPS contribue à la culture, comme le rappelle sa finalité pour les lycées. C'est pourquoi nous étudierons comment l'EPS, avec ses moyens propres qui font aussi d'elle une discipline « *entièrement à part* » (*ibid.*), participe à la construction d'un élève plus cultivé.

Préambule et contextualisation 2 (« classique »)

« *Une première mission de l'école a toujours été de transmettre aux jeunes générations les éléments les plus stables de la culture* ». Cette citation d'Alain Hébrard (*L'EPS, réflexions et perspectives*, Coédition STAPS&EPS, Paris, 1986) rappelle que l'institution scolaire, même si elle n'est pas la seule, participe à transmettre la culture d'une société. Ainsi en philosophie, en histoire, en géographie, en français ou encore en sciences de la vie et de la terre, il existe une culture caractéristique permettant aux élèves de comprendre le monde qui les entoure en vue de mieux s'y insérer. En éducation physique et sportive également, il existe une culture spécifique, essentiellement incarnée par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques (APSA), celles-ci étant « *profondément liées à l'histoire et à l'organisation de la société qui les secrète ou les accueille* » (P.Parlebas, *Éléments de sociologie du sport*, PUF, Paris, 1986).

Nous étudierons donc comment l'enseignant d'EPS, en mettant ses actions au service de ses intentions, contribue à la formation d'un élève plus cultivé.

Préambule et contextualisation 3 (plus originale)

Théories du complot, défiance envers la science, décredibilisation de la parole des experts, inflation des fake news sur les réseaux sociaux... (J.Grondeux, D.Desormeaux, *Le complotisme : décrypter et agir*, Réseau Canopé, 2017). Plus que jamais les jeunes générations ont besoin de culture pour alimenter leur esprit critique.

Devant la passion que suscite le sport dans notre société, devant sa mondialisation et l'abondance croissante de son public (G.Vigarello, *Passions sport. Histoire d'une culture*, Textuel, Paris, 2000), l'éducation physique et sportive est placée devant cette impérieuse nécessité de « *construire un regard critique sur le monde sportif* » (phrase introductive).

C'est pourquoi nous étudierons comment l'EPS convertit cette intention en actions afin de participer à la construction d'un élève plus cultivé.

Définition des concepts clés (sur le modèle de l'« entonnoir »)

Une première acception du concept de culture concerne « *des manières de penser, de sentir et d'agir, apprises, partagées, et donc caractéristiques d'un groupe social* » (G.Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, tome 1, L'action sociale, Seuil, Paris, 1968). Cette première définition est assez proche de celle que Alain Hébrard reprend à P.Sorokin, la culture est un « *ensemble de normes, de valeurs et des pratiques communément partagées par les membres d'une société, ainsi que les institutions qui véhiculent ces valeurs* » (1986). La culture renvoie ici à des modèles de comportements, des manières de penser, et des systèmes de valeurs. « *Dans ce sens, la culture est tout ce qui « fait » civilisation. Les cultures sont plurielles et situées, elles recouvrent évidemment les grandes œuvres, mais aussi des modes de vies, des manières de faire et des idéologies* » (D.Delignières, *Culture, enseignement et EPS*, 2019). C'est pourquoi « *l'École a un rôle social : elle communique aux enfants les fondements de la culture, conditions du développement des individus et de leur insertion sociale* » (P.Goirand, *Culture-Sport-Education Physique*, in *L'éducation Physique et Sportive : Aujourd'hui ce qui s'enseigne*, SNEP, Paris, 1989). La culture est ce qui unit dans une société donnée : « *la culture construit du lien et du partage* » (D.Delignières, *ibid.*).

Mais la culture est aussi un « *ensemble de connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût, le jugement* » (Petit Robert, 1996). Dans cette perspective, la culture « *c'est ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié* » (E.Herriot, *Notes et Maximes*, Hachette, Paris, 1961). Quand on sait quelque chose, on est plus cultivé !

Enfin la culture, c'est aussi la culture corporelle : pour Marcel Mauss (1934), les « *techniques du corps* » sont « *les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle savent se servir de leur corps* ». En éducation physique et sportive, un élève cultivé s'est doté, par apprentissage, d'un ensemble de connaissances aussi bien déclaratives que procédurales (C.George, 1989), connaissances qui portent sur les pratiques corporelles dominantes de notre société, à savoir les activités physiques, sportives et artistiques. Notons que la plupart de ces activités sont sportives, en raison de leur représentativité culturelle au sein du milieu social, mais d'autres ne le sont pas (arts du cirque, danse, yoga...). Dans cette perspective, un élève plus cultivé grâce à l'EPS est un élève à la fois capable de pratiquer plusieurs APSA, mais aussi capable de « *faire fonctionner* » en autonomie ces APSA. Il connaît les principaux principes d'efficacité d'une activité pour s'y investir à la fois en sécurité et en

sachant progresser. Il s'est aussi doté de techniques corporelles représentatives des activités physiques et sportives, car les manières d'agir avec son corps sont éminemment culturelles, notamment les techniques sportive (G.Vigarello, *Une histoire culturelle du sport, Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, Ed. Revue EPS, 1998). Comme ces techniques sportives font partie du patrimoine culturel de l'humanité, elles méritent d'être transmises. Elles représentent les solutions les plus efficaces trouvées par les pratiquants pour résoudre les problèmes posés dans les différents sports à un moment de leur histoire. Être plus cultivé c'est donc enrichir sa motricité habituelle par des mouvements et des gestes « qui ont fait leur preuve ».

Enfin être plus cultivé grâce à l'enseignement de l'éducation physique, c'est devenir petit à petit un « *amateur critique du sport* » (D.Delignières, C.Garsault, *Objectifs et contenus de l'EPS*, in Revue EPS n°242, 1993), un amateur éclairé qui a appris à « aiguiser son regard de spectateur pour apprécier des événements sportifs et artistiques fédérateurs » (extrait introductif).

Les règlements, les règles de sécurité, les principes d'efficacité ou de santé, les critères qui départagent les concurrents, le vocabulaire, les techniques corporelles, la sensibilité artistique, le savoir nager... voilà ce qu'il faut apprendre en EPS pour devenir plus cultivé. En ce sens l'élève plus cultivé en EPS est moins capable de déclamer ce qu'il sait, que de montrer ce qu'il fait.

Une intention, c'est simplement ce que l'on souhaite faire. Les intentions de l'enseignant concernent où il veut mener les élèves : d'abord la finalité de l'EPS, laquelle se décline en cinq objectifs, dont l'un concerne l'« accès au patrimoine culturel ». Ces objectifs se déclinent eux-mêmes en compétences, lesquelles sont portées aux lycées par les AFL et les AFLP (Programmes des lycées, 2019).

Mais il ne suffit pas de « baigner » dans la pratique d'une APSA pour en ressortir « automatiquement » cultivé. Et proclamer des intentions ne suffit pas à les faire passer « magiquement » dans les actes. Enseigner en effet, ce n'est jamais en rester au niveau des déclarations ou des prescriptions : il faut agir ! Ces interventions sont l'ensemble des procédures d'enseignement qui sont les moyens concrets de convertir les intentions en actions. Ces procédures sont des gestes professionnels qui selon D.Bucheton et Y.Soulé (2009) se partagent entre tissage, pilotage, atmosphère et étayage. L'expertise de l'enseignant s'affirme alors dans l'articulation entre les intentions et les actions : pour viser des élèves plus cultivés il faut des liens intelligibles entre ce que l'on veut faire apprendre et la façon dont on enseigne.

Précisons enfin que l'articulation intention / actions au service d'un élève plus cultivé se conçoit à l'échelle d'un temps long, celui du parcours de formation : la culture du lycéen prend appui sur celle construite en amont dans le cadre du socle commun de compétences, de connaissances, et de culture (S4C). La culture qu'il faut faire construire aux élèves, c'est une culture partagée : partagée entre les élèves pour favoriser l'appartenance et l'intégration sociale, et partagée entre les matières d'enseignement pour contribuer à un projet éducatif cohérent.

Questionnement (il y a trop de questions mais certaines sont redondantes : 3 ou 4 questions sont suffisantes)

Existe-t-il une culture spécifique en EPS qui mérite d'être partagée ? Qu'est-ce qu'on doit savoir en EPS pour être cultivé ? Que faut-il « faire apprendre » aux élèves pour enrichir leur culture ? Quels sont les savoirs les plus utiles à sélectionner car ils sont dignes d'être enseignés aux élèves ?

Que faut-il savoir pour devenir capable de faire fonctionner une APSA de façon autonome et s'y engager sans se mettre en danger ? Dans ce lycée, que faire construire aux élèves afin qu'ils sachent s'entraîner en prenant soin de leur capital physique (axe 3 du projet EPS).

Quels savoirs les lycéens de cet établissement doivent-ils construire pour devenir capable de porter « un regard critique sur le monde sportif » (phrase introductive) ?

En quoi la culture enseignée en EPS est-elle un élément d'intégration et de cohésion ? Quelles sont les valeurs citoyennes qu'il est possible de « faire construire » de façon originale dans la pratique des APSA ?

Quel traitement pédagogique et didactique opérer pour passer des intentions aux actions ? Quelles pratiques scolaires concevoir pour « faire apprendre » les élèves, tout en leur permettant de vivre des expériences culturelles représentatives de la pratique sociale de référence ?

En quoi la culture enseignée en EPS est-elle à la fois « à part entière » et « entièrement à part » ? Comment permettre à la culture du lycéen de s'appuyer à l'échelle d'un temps long sur la culture commune du S4C ? Quelles propositions interdisciplinaires originales concevoir pour lier la culture de l'EPS à celle des autres matières d'enseignement ?

Problématique 1 (la plus simple)

Nous montrerons qu'il existe une culture à la fois commune et originale qui mérite d'être enseignée en EPS. Nous soulignerons néanmoins qu'il ne suffit pas de « baigner » les élèves dans la pratique des APSA pour qu'ils en ressortent automatiquement cultivés : pour opérationnaliser ses intentions, l'enseignant applique aux pratiques sociales de référence un traitement didactique afin de les transformer en formes scolaires de pratique, qui « restent porteuses du fond culturel des activités physiques sportives et artistiques contemporaines » (Programme de l'EPS du lycée d'enseignement générale et technologique, 2019). Ainsi les élèves construisent des savoirs et des techniques et enrichissent leur regard de spectateur (extrait introductif) en vue de s'engager dans « une culture de l'activité physique régulière et durable » (*ibid.*), mais aussi en vue de « construire un regard critique sur le monde sportif » (Programme d'EPS de la voie professionnelle, 2019).

Problématique 2 (plus précise sur ce qu'il faut apprendre pour devenir plus cultivé)

En rejetant une conception encyclopédiste de la culture, nous défendons l'idée selon laquelle un élève cultivé en éducation physique est capable de pratiquer, comprendre, et faire fonctionner plusieurs activités physiques, sportives et artistiques, qui sont les pratiques sociales de référence de notre temps. Dans cette perspective, les actions de l'enseignant favorisent pour tous les lycéens de cet établissement l'acquisition de connaissances déclaratives et procédurales, mais aussi la construction de

techniques pour pratiquer avec efficacité, la compréhension de principes (de sécurité, de préparation ou d'entraînement) pour savoir s'engager en autonomie, l'intégration des codes sociaux et des valeurs civiques pour savoir vivre ensemble, ou encore l'incorporation de critères qui permettent d'« aiguiser son regard de spectateur pour apprécier des événements sportifs et artistiques fédérateurs » (extrait introductif).

Autrement dit, la culture en EPS n'est pas quelque chose qui se « contemple », elle est une source de pouvoirs nouveaux « pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire » (Programme du lycée d'enseignement générale et technologique, 2019), et les procédures de l'enseignant visent moins à transmettre une culture, qu'à favoriser son appropriation active.

Problématique 3 (peut-être plus élaborée)

En partant du principe que la culture en EPS ne se construit pas à vide, mais toujours en agissant et autour de la pratique des APSA, nous montrerons que la culture permet aux élèves de devenir plus éclairés, plus autonomes, plus efficaces, plus solidaires, plus libres, et in fine plus épanouis. Mais pour « faire construire » aux élèves cette culture « libératrice », l'enseignant doit convertir ses intentions et actions par des procédures d'enseignement au sein desquelles les adolescents ne reçoivent pas la culture, mais la construisent de façon active par des expériences de pratiquant sportif, d'artiste, de circassien, d'entraîneur, de coach, de chorégraphe, de pareur, d'arbitre, de juge... Nous soulignerons que pour convertir la pratique physique en culture, les gestes professionnels doivent aider les élèves à passer du statut de simple pratiquant, à celui d'amateur critique et éclairé du sport. Car il ne suffit pas d'agir pour devenir plus cultivé, il faut capitaliser ses expériences pour qu'elles deviennent des savoirs : savoir agir, savoir juger, savoir s'entraîner, savoir sécuriser la pratique, savoir préserver et entretenir sa santé...

Autrement dit, si la culture c'est le savoir, celui que le professeur d'EPS enseigne à ses élèves n'est pas un savoir livresque qui se déclame, mais un savoir émancipateur qui permet d'apprécier et de comprendre les pratiques sociales et d'agir avec efficacité et autonomie dans la pratique des APSA. En EPS comme dans les autres matières d'enseignement, la culture, c'est ce qui libère.

Les plans proposés ci-dessous ne sont pas ordonnés hiérarchiquement :

Plan 1 : autour de trois grandes dimensions de la culture à construire en EPS pour devenir plus cultivé

- ◇ Partie 1 : être plus cultivé c'est savoir agir avec efficacité dans la pratique des APSA
- ◇ Partie 2 : être plus cultivé c'est savoir apprécier, juger, arbitrer, comprendre les APSA pour « aiguiser son regard de spectateur » (extrait introductif)
- ◇ Partie 3 : être plus cultivé c'est savoir se préparer, se préserver, s'entretenir, s'entraîner dans la pratique des APSA.

Plan 2 : autour des trois composantes des compétences à construire en EPS (« elles articulent des dimensions motrices, méthodologiques, et sociales »)

- ◇ Partie 1 : être plus cultivé c'est construire des techniques motrices efficaces
- ◇ Partie 2 : être plus cultivé c'est maîtriser des méthodes pour savoir se préserver, s'entraîner, entretenir sa santé
- ◇ Partie 3 : être plus cultivé c'est construire des savoir-faire sociaux dans une société démocratique fondée sur la réciprocité des droits et des devoirs et le souci du vivre ensemble.

Plan 3 : autour de trois grands types de savoirs qui permettent de pratiquer des APSA de façon sécurisée, efficace, et autonome

- ◇ Partie 1 : être plus cultivé c'est savoir se préparer et s'échauffer avant la pratique des APSA
- ◇ Partie 2 : être plus cultivé c'est savoir s'engager en sécurité dans la pratique des APSA
- ◇ Partie 3 : être plus cultivé c'est savoir s'entraîner, entretenir sa santé par la pratique des APSA.

Plan 4 : autour des savoirs à construire pour viser les objectifs généraux au lycée

- ◇ Partie 1 : les savoirs à construire pour développer sa motricité
- ◇ Partie 2 : les savoirs à construire pour savoir se préparer et s'entraîner et savoir construire durablement sa santé
- ◇ Partie 3 : les savoirs à construire pour exercer sa responsabilité au sein d'un collectif et accéder au patrimoine culturel.

Plan 5 : autour des savoirs à construire par champ d'apprentissage

- ◇ Partie 1 : les savoirs à construire pour « réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée » (CA3) : gymnastique et danse dans cet établissement
- ◇ Partie 2 : les savoirs à construire pour « conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner » (CA4) : basket, volley, boxe et tennis de table dans cet établissement
- ◇ Partie 3 : les savoirs à construire pour « réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir » (CA5) : course en durée et musculation dans cet établissement.

Arguments possibles à développer ci-dessous (« en vrac ») :

- Savoir nager : on ne peut envisager un élève culturellement éduqué ni physiquement éduqué s'il ne sait pas nager. C'est un enjeu de sécurité qui conditionne aussi la richesse de la vie physique en raison de la possibilité de pratiquer aujourd'hui ou plus tard des loisirs nautiques ou aquatiques.
- La culture de l'EPS, c'est aussi la culture artistique. Savoir apprécier ce qui est beau, acrobatique, virtuose, émouvant... c'est devenir plus cultivé. Rendre les élèves plus cultivés c'est leur faire construire une autre grille de lecture de la motricité que la seule grille compétitive. Le regard du spectateur devient « aiguisé » et critique lorsqu'il est éclairé par une sensibilité artistique qui repose sur des savoirs.
- Savoir ce qu'il faut faire pour être efficace avec son corps : les savoirs moteurs c'est une forme de culture spécifique à l'EPS. Ce sont des connaissances procédurales qui permettent de créer une rotation, de l'accélérer ou de la ralentir, de transférer de l'énergie, de créer une impulsion efficace, de maintenir un équilibre...
- Savoir se préparer avant un engagement physique contribue à la formation d'un élève plus cultivé : connaître les principes d'échauffement et savoir les appliquer de façon adaptée aux contraintes spécifiques de différentes APSA.
- Savoir s'engager en sécurité : comprendre les connaissances déclaratives indispensables (les « règles d'or » et les « lignes rouges »), acquérir des habiletés d'évitement et des habiletés préventives face au risque, maîtriser des postures protectrices, savoir parer, assurer, protéger, savoir renoncer. Par exemple savoir réaliser un squat correctement et sans risque, c'est de la culture.
- Savoir récupérer : connaître quelques principes et méthodes pour mieux récupérer après l'effort physique. Savoir pourquoi, quand et comment s'hydrater pendant l'effort.
- Savoir s'entraîner : connaître les principes d'entraînement, les muscles sollicités, les qualités à développer (force, puissance, VMA, endurance aérobie...). Maîtriser les paramètres de la charge d'entraînement pour construire son propre processus d'amélioration des qualités physiques. Connaître et utiliser des indicateurs objectifs (fréquence cardiaque, essoufflement...) mais aussi subjectifs (échelle de Borg...) pour caractériser ou pour gérer l'effort physique.
- Savoir entretenir sa santé par la pratique des APSA : connaître et appliquer les principes qui permettent d'autogérer son capital santé. Connaître les effets d'une pratique physique régulière sur son état de bien-être et de santé. Savoir évaluer la quantité et qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école. La littératie physique, qui repose sur un changement durable et en profondeur de nos comportements en faveur de modes de vie plus actifs repose sur un pouvoir, un vouloir, et un savoir pratiquer (F.Potdevin, 2020).
- Savoir arbitrer : connaître le règlement (connaissances déclaratives), mais surtout savoir l'appliquer pour soi et pour les autres (connaissances procédurales). L'élève ne « reçoit » pas la culture, il la construit en s'engageant dans d'autres rôles que le seul rôle de pratiquant sportif.
- La solidarité l'entraide, le respect, l'acceptation des différences : la culture dans notre société démocratique, ce sont aussi les valeurs d'égalité et de fraternité qui contribuent au vivre ensemble.
- Travail interdisciplinaire : la culture peut aussi se construire autour d'actions originales et spécifiques impliquant d'autres matières d'enseignement. Par exemple la construction d'un article de presse en lien avec le français et/ou la géopolitique : pour comprendre les enjeux géopolitiques du sport aujourd'hui. Pour « construire un regard critique sur le monde sportif » (extrait introductif) ou pour connaître des éléments essentiels de l'histoire des pratiques corporelles éclairant les activités physiques contemporaines.
- Intervention d'acteurs extérieurs au lycée (sportifs, artistes, arbitres, professionnels de la santé...). Pour participer à l'ouverture culturelle des lycéens et les inciter à faire des liens entre leur propre pratique et la pratique physique et sportive au sein de la société. Et les aider à situer les enjeux de la pratique physique et sportive au sein du monde contemporain.
- L'enseignement de spécialité « Education Physique, Pratiques et Culture Sportives » (EPPCS) permet « par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques variées et par des apports théoriques sur la culture sportive » de prolonger et enrichir l'enseignement commun d'Education Physique et Sportive (BO n°25 du 24 juin 2021). La culture acquise (par les apports pratiques et par les apports théoriques) permet d'étayer l'argumentation et d'explicitier sa pensée dans le cadre du Grand oral en classe de terminale.
- La programmation des APSA concourt à l'ouverture culturelle des élèves. Un enjeu démocratique et d'égalité consiste à faire pratiquer d'autres APSA que celles de la culture dominante des adolescents dans leur milieu social. L'EPS ne peut être déconnectée des pratiques sociales qui se développent (tout en évitant de se soumettre aux « effets de mode »).

NB : cette idée ne mérite sans doute pas le développement d'un argument complet (d'autant que la prise en compte du contexte suppose de s'appuyer sur la programmation). Mais elle peut venir en complément ou en ouverture d'une autre idée.

Réponse à la problématique : proposition 1

« La seule perspective crédible pour l'EPS est de nature anthropologique : le développement de l'individu ne peut se faire que par l'appropriation des fondements de la culture créée par les hommes » (P. Goirand, Contre-pied n°9, 2001). Effectivement, la formation d'un élève cultivé en EPS est au cœur des finalités de notre discipline. Bien sûr, l'éducation physique ne se justifie pas uniquement par l'appropriation d'une culture : elle vise également « un citoyen épanoui », un citoyen « capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire » (Programme du lycée d'enseignement général et technologique, 2019). Mais ce que nous avons cherché à démontrer, c'est que ces visées éducatives sont en interrelations : un élève plus cultivé dispose de pouvoirs lui permettant de pratiquer avec une expertise plusieurs APSA, tout en ayant les moyens de les comprendre et de les apprécier, ainsi que de les faire fonctionner de façon autonome et en toute sécurité. Un élève plus cultivé accède en effet à une « *citoyenneté sportive* », qui le rendra capable de « *profiter pleinement de ses loisirs physiques et sportifs, et d'y jouer un rôle actif, positif et responsable* » (D.Delignières, Colloque « Comment peut-on enseigner une culture corporelle ? », Montpellier, 1997). En cela c'est aussi un élève plus épanoui, voire plus heureux.

Pour convertir ces intentions en actions, nous avons expliqué que les procédures les plus efficaces sont celles qui favorisent l'appropriation active, par l'élève, de rôles de plus en plus diversifiés : pratiquant bien sûr, mais aussi juge, arbitre, installateur de matériel, vérificateur de règles de sécurité, assureur, animateur d'échauffement ou de retour au calme, entraîneur ou coach, organisateur de rencontre sportive, etc.

Réponse à la problématique : proposition 2

« Mes profs de gym m'ont appris à penser ». Ce titre d'un récent livre du philosophe Michel Serres (2020), prouve que l'ambition de l'EPS va bien au-delà du développement de la motricité.

C'est pourquoi nous avons insisté sur l'idée que la culture, c'est ce qui enrichit la vie des élèves. C'est l'approche de la « culture praxique » défendue par Didier Delignières (2019) : celle qui permet aux élèves, en plus d'élever leur niveau de performance, de savoir « *gérer leur pratique dans le décours de leur vie, au sein des exigences scolaires, professionnelles, familiales ou sociales auxquelles ils doivent aussi satisfaire* » (Annexe 2).

C'est pourquoi nous avons expliqué qu'un élève plus cultivé est un élève qui « sait » dans plusieurs domaines : qui sait pratiquer, qui sait assurer sa sécurité et celle des autres, qui sait « apprécier des événements sportifs et artistiques » (extrait introductif), qui sait s'échauffer, se préserver, s'entraîner, développer ses ressources et les entretenir, qui sait organiser, gérer, voire animer, qui sait aussi collaborer et aider en respectant les différences. Un élève plus cultivé, ce n'est pas seulement un élève qui réussit, c'est un élève capable de « *réussir et comprendre* » (J.Piaget, 1974) Au final, dans la version émancipatrice et « praxique » que nous avons défendue, la culture grâce à l'enseignement de l'EPS, c'est à la fois « *ce qui unit et ce qui libère* » (O.Reboul, *La philosophie de l'éducation*, PUF, Paris, 1971).

Mais pour cela l'enseignant ne doit pas seulement « vouloir », il doit « *se demander sans relâche comment et par quels moyens on peut y arriver* » (P.Meirieu, 2014). L'expertise de l'enseignant ne se mesure pas à ces intentions, mais à ces actions.

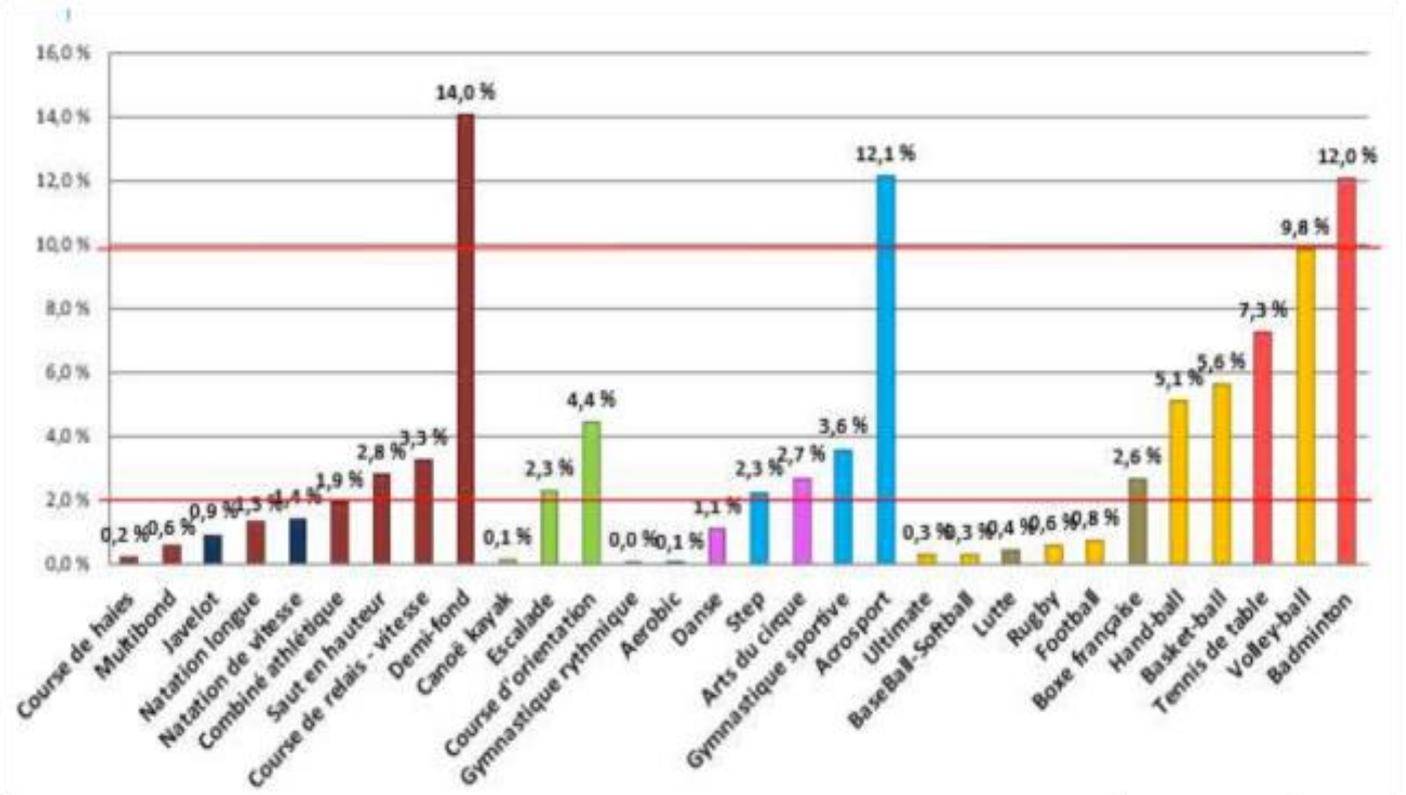
Ouverture

La culture c'est se qui libère, mais peut-on se libérer de sa culture ?

Annexes

ANNEXE 1

Figure 1 : Poids des APSA (en pourcentage) dans la programmation, dans l'académie de Nancy (Inspection Générale de l'Education Nationale, 2018, p. 8).



ANNEXE 2 (BLOG D DELIGNIERES, extraits)

Culture savante et culture praxique

Le fait de retenir telle ou telle activité ne préjuge pas de la manière dont celle-ci est considérée. On peut distinguer deux conceptions contrastées de la référence culturelle en éducation. Dans une première approche, que nous appellerons la « culture savante », les pratiques culturelles sont considérées comme produits historiques, et constituent avant tout un patrimoine de savoirs et savoir-faire. Au sein de ce patrimoine, l'École sélectionne les savoirs dignes d'être transmis aux élèves. Ces savoirs sont ensuite didactisés pour en permettre l'enseignement.

Cette approche, développée massivement en Education Physique et Sportive à partir des années 80, a permis l'émergence d'une solide culture professionnelle, qu'il ne s'agit certainement pas ici de minorer. Les enseignants sont devenus experts dans la mise en place de « tâches motrices », de « situations pédagogiques ». Les candidats aux concours de recrutement sont capables de les décliner en objectifs, aménagement matériel, consignes, critères de réussite, critères de réalisation, etc... Il s'agit d'une importante tradition didactique qui a profondément marqué la discipline et continue à se déployer, notamment dans les productions du CEDREPS. Cette approche a sans doute généré une centration excessive sur les contenus techniques et l'espace-temps de la situation pédagogique. Elle a aussi pu quelquefois laisser planer l'illusion d'une « magie de la tâche » (Marsenach, 1991), suggérant que la professionnalité de l'enseignant pouvait se limiter à cette expertise dans l'ingénierie des situations d'apprentissage (Delignières, 2016b).

On peut concevoir une autre approche, que nous qualifierons de « culture praxique ». Dans ce cadre, on s'intéresse surtout à l'activité des individus et des groupes qui produisent la pratique culturelle. Il s'agit évidemment de l'activité des pratiquants, des athlètes, des nageurs, des footballeurs ou des grimpeurs, qui

construisent progressivement les compétences qui leur permettent d'élever leur niveau de pratique, individuel et collectif, qui apprennent à se préparer, physiquement et psychologiquement, à la production de performances, qui apprennent aussi à gérer leur pratique dans le décours de leur vie, au sein des exigences scolaires, professionnelles, familiales ou sociales auxquelles ils doivent aussi satisfaire

On aura compris que ce qui est pris en compte ici, c'est l'activité réelle, totale, inclusive et citoyenne, des collectifs qui font la pratique culturelle. On comprend l'intérêt d'une telle conception de la culture, dans le cadre d'une Education Physique et Sportive qui affiche depuis quelques années une finalité de formation citoyenne.

Cette prise en compte d'une culture praxique, mise au service d'objectifs de citoyenneté, a déjà connu en Education Physique et Sportive une brillante (mais éphémère) épopée, avec le mouvement des Républiques des Sports (voir à ce sujet le remarquable article de Loudcher et Vivier, 2006). Au début des années 70, l'Education Physique et Sportive va plutôt faire le choix d'une centration sur les contenus d'enseignement, ouvrant la voie à une approche didactique, sans doute plus conforme à l'orthodoxie scolaire du moment, et qui va dominer la réflexion à partir des années 80 (Loudcher et Vivier, 2006). A partir de ce moment, c'est naturellement une conception savante de la culture qui va être valorisée.

Le thème de la citoyenneté va cependant revenir au premier plan au début des années 2000, au travers de nombreux articles dans les revues professionnelles (Delignières & Garsault, 2004), et surtout de l'affichage de la formation citoyenne comme finalité essentielle de la discipline, à partir des programmes de Lycée de 2000, qui énoncent que « *la finalité de l'éducation physique et sportive est de former, par la pratique des activités physiques et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome* ». Cette formule sera reprise, avec quelques modifications peu conséquentes, dans l'ensemble des programmes suivants.

Cette mise en avant de la problématique citoyenne va évidemment interroger la perspective didactique qui a marqué la décennie précédente. Méard et Klein (2001) notent que si l'Education Physique a construit ses contenus et aussi sa légitimité

Un certain nombre de « bricolages » conceptuels vont alors émerger : les « principes de gestion », les « compétences méthodologiques et sociales », les « rôles sociaux », pour tenter de teinter de citoyenneté cette culture savante.

Dans les programmes de collège de 2008, on trouve par exemple comme « compétence attendue » pour le multibond (niveau 1) : « A partir d'un élan étalonné de 6 à 8 appuis, réaliser la meilleure performance possible sur 3 à 5 bonds enchaînés et équilibrés. Assumer dans un groupe restreint les rôles d'observateur ». On sent que l'essentiel est dit à la première phrase : il s'agit du savoir-faire technique, de la matrice de la discipline. La seconde ne fait que teinter les attendus de « rôles sociaux », qui n'ont d'ailleurs dans cet exemple d'autre légitimité que scolaire.

Les Programmes de 2015 introduisent clairement une nouvelle donne. Si auparavant l'Ecole se présentait comme la juxtaposition de disciplines, elle se dote d'un socle commun méta-disciplinaire, mettant notamment l'accent sur la formation de la personne et du citoyen, sur la nécessité que l'élève s'approprie de manière active la complexité du monde et des activités humaines. Si auparavant les disciplines pouvaient tirer leur légitimité de la culture savante, elles sont dorénavant appelées à contribuer à un socle commun dont les finalités dépassent clairement leurs contenus traditionnels. Dans ce cadre, on conçoit aisément que la bascule d'une conception savante de la culture de référence à une conception praxique pourrait permettre de résoudre l'apparente contradiction entre le suivi des objectifs disciplinaires et la contribution au socle commun. On peut même avancer que l'Education Physique et Sportive, de par la nature de la culture qui la légitime, est sans doute une des disciplines les mieux placées pour y contribuer.

Etrange destin d'une discipline scolaire qui s'enorgueillit depuis des décennies d'être « entièrement à part », et qui pourrait à la faveur des évolutions actuelles de l'Ecole se retrouver au centre du système, tout à coup plus orthodoxe que ses consœurs...

ANNEXE 3 EPPCS

Ce nouvel enseignement de spécialité est mis en place **dès la rentrée 2021**.

Il vient enrichir l'offre de formation des lycées et s'inscrit dans les mêmes modalités certificatives que les autres enseignements de spécialité : Non dérogoratoire, 6H en terminale, une partie pratique et une partie théorique importantes évaluées, Coef 16 au baccalauréat, support possible du grand oral (cof 10) .

L'enseignement de spécialité EPPCS est ouvert à tous les élèves de première de l'enseignement général et technologique, intéressés par les **métiers du corps** et les **métiers du sports (quel que soit leur niveau de pratique sportive)**. (**coach sportif, entraîneur, animateur de salle sportive, gestionnaire de projet sportif, évènementiel, industrie sportive, commerce, sports pour tous....**)

Les enseignements sont assurés par les enseignants d'EPS.

A la rentrée 2022 les lycées pourront proposer ce nouvel enseignement de spécialité.

ANNEXE 4 (projet établissement/projet eps/programmation)

Projet établissement :

1/Être attentif à l'accueil de tous nos élèves, de quelque horizon qu'ils proviennent. Leur proposer, en lien étroit avec leurs parents, une éducation à une citoyenneté responsable et épanouie.

2/Offrir à nos élèves la formation la plus riche possible. C'est ainsi mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques exigeants susceptibles de les amener à donner le meilleur d'eux-mêmes et à définir au mieux les contours de leurs propres projets; leur faire acquérir une ouverture, une richesse intellectuelle et culturelle qui sera un atout maître de la réussite dans leurs études et dans leur vie.

3/Mettre l'enseignement supérieur long en perspective de tous nos élèves et les y préparer dans les meilleures conditions possibles.

Projet eps :

1/Par la réussite de tous, nous entendons que chaque élève doit se voir offrir la possibilité d'atteindre le plus haut niveau de compétences attendues possible. Cela suppose des temps d'apprentissage suffisamment longs et une attention particulière portée aux élèves qui en sont le plus éloignés en début de cycle.

2/La coopération entre les élèves nous semble indispensable. L'EPS a la chance d'être une discipline à part entière mais aussi entièrement à part: travailler en groupe est simple à organiser et fait partie de la culture de ses enseignants. Cela nous paraît un bon moyen pour développer la solidarité, l'entraide entre individus dont on ne peut qu'espérer qu'elle perdurera dans leur vie d'adulte

3/D'un élève entraîné à un élève s'entraînant» relève du même pari mais cette fois institutionnalisé. En effet la compétence propre n°5 a pour objectif d'apprendre aux élèves à s'entraîner pour prendre soin de leur capital physique et ce même pour leur vie adulte future. Le défi peut sembler ambitieux mais il n'en est que plus stimulant à relever !

Programmation :

Seconde pas d'option	gym natation basket	muscu 2x500 tennis de table	2x500 basket danse	volley gym gym
Première mise en place prochaine del'eppcs	gym muscu volley	tennis de table boxe 3x500		danse volley natation
Terminale	tennis de table	course en durée		danse

	basket natation	gym muscu	muscu boxe
--	--------------------	--------------	---------------